



# Dispositif ECORCE 79

publié le 21/06/2016 - mis à jour le 24/06/2016

## Projet d'Éducation à la biodiversité en Deux-Sèvres

### Descriptif :

Pour la quatrième année, la DSDEN des Deux-Sèvres et le Conseil départemental offrent un projet interdisciplinaire et inter-degrés.

Connaissez-vous le dispositif d'éducation à la biodiversité intitulé **E.C.O.R.C.E (Enquêter, Connaître, Observer, Rêver pour Comprendre les Enjeux de la biodiversité)**, proposé par le Conseil départemental et la DSDEN des Deux-Sèvres ?

Ce dispositif innovant propose une approche pluridisciplinaire de l'environnement, en mettant en œuvre une démarche d'investigation. Il s'adresse à des binômes ou trinômes constitués d'une classe du primaire associée à une classe de collège du secteur et/ou une classe de lycée. Au cycle 4, ce projet interdisciplinaire peut être mis en œuvre dans le cadre d'un EPI.

De sa conception à toutes les étapes de sa réalisation, ce dispositif s'appuie sur une démarche partenariale qui associe les acteurs locaux, comme le préconise la circulaire n°2015-018 du 4 Février 2015 - Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018.

Vous trouverez ci-dessous une fiche de présentation du projet :

 [Fiche de présentation du dispositif ECORCE 4](#) (PDF de 526.7 ko)  
Projet d'Éducation à la biodiversité en Deux-Sèvres.

Vous pouvez également prendre connaissance des travaux des classes qui ont participé au dispositif en 2013-2014, 2014-2015 et 2015/2016 sur [le blog dédié](#) au projet.

Pour faire acte de candidature, renseignez la fiche de candidature ci-dessous, à renvoyer pour le 16 septembre 2016, à [Laetitia Chardavoine](#)

 [Fiche de candidature pour le dispositif ECORCE 4](#) (RTF de 5.6 Mo)  
Projet d'Éducation à la biodiversité en Deux-Sèvres.

Attention : les candidatures se font par binôme ou trinôme inter degrés (une classe du primaire avec une classe de collège ou une classe de collège avec une classe de lycée ou une classe du primaire avec une classe de collège et une classe de lycée ; pour les lycées, le financement n'est pas assuré par le CD, il se fait sur les fonds propres de l'établissement / Conseil Régional).

Le comité de pilotage examinera les candidatures fin septembre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

▶ Christophe Moinard, enseignant détaché auprès du Conseil départemental des Deux-Sèvres :  
[christophe.moinard@deux-sevres.fr](mailto:christophe.moinard@deux-sevres.fr), tel : 05 49 77 33 81

ou  
▶ [Laetitia Chardavoine](#), conseillère pédagogique départementale Sciences et EDD, DSDEN 79,  
tél : 05 49 77 11 11 (poste 145) / 06 70 25 14 07